

GM 53053

RAPPORT DE TRAVAUX, PROJET KIMBERLITE

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

PROJET KIMBERLITE

RAPPORT DE TRAVAUX

LA RIBOURDE SAUSSURE DOLOMIEU

MER - SYSTEMES
DE GESTION DES LOGS
QUEBEC

'95 JAN -5 13:10

MRN - S.I.S.E.M.

1995/07

GM 53053

Naturelles
mines

1994

Bureau Régional Val-d'Or

94356026

SITUATION ET GENERALITES

Le projet couvre 6 propriétés situées dans les cantons de La Ribourde, Saussure et Dolomieu et un total de 106 claims qui sont répartis comme suit :

Groupe 7 : 5077039 à 5077053

Groupe 8 : 5077066 à 5077077

Groupe 9 : 5077054 à 5077065

Groupe 10 : 5077168 à 5077183
5077801 à 5077809

Groupe 11 : 5077144 à 5077167

Groupe 12 : 5077771 à 5077777
5077810 à 5077820

Le groupe 7 est accessible par route d'abord à partir de la route 113 à hauteur de l'ancienne pourvoirie Caron. De là, un chemin gravelé conduit presque au milieu du groupe de claims.

L'accès aux groupes 8, 9, 10, 11A et 12 s'est fait à partir de la route 113, par canot, au départ de ruisseaux qui traversent la route près de la Rivière Chibougamau et ensuite au travers des rivières Chibougamau et Obatogamau.

Le groupe 11 B se trouve au Nord de la rivière et a pu être fait directement à partir de la route 113.

Tous les groupes couvrent des zones basses et marécageuses et sont traversés par des ruisseaux importants. Il ne devrait pas y avoir de problème d'alimentation en eau. Ces propriétés ont été jalonnées suite à des informations selon lesquelles, au cours de ses campagnes de prospection dans les années 1969 et 1970, la compagnie Umex aurait recoupé des Kimberlites dont une au moins aurait pu contenir des diamants. Voir rapport Coda ci-joint.

TRAVAUX EXECUTES

Grille 7 : 11.050 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 100 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes lignes avec lectures tous les 25 m. Cependant une partie de cette grille n'a pu être étudiée à cause d'un barrage de castor qui occupe une partie du centre de la grille. La grille a été parcourue à la recherche d'affleurement.

Grille 8 : 5.8 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. La grille a été parcourue à la recherche d'affleurements.

Grille 9 : 4.8 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m avec piquets tous les 25 m. Levé Mag avec lectures tous les 25 m. Grille parcourue à la recherche d'affleurement.

Grille 10 A : 4.8 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m.

Grille 10 B : 6.8 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. Cependant, les lectures sur la lignes 6 E sont inutilisables à cause de la proximité de la ligne de transport de force de l'HydroQuébec.

Grille 11 A : 3.525 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. Grille parcourue à la recherche d'affleurement.

Grille 11 B : 3.445 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. Grille parcourue à la recherche d'afflaurement.

Grille 12 A : 4.8 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 200 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. Grille parcourue à la recherche d'affleurement.

Grille 12 B : 3.65 Km de lignes coupées et chaînées. Lignes tous les 100 m. avec piquets tous les 25 m. Levé Mag sur toutes les lignes avec lectures tous les 25 m. Grille parcourue à la recherche d'affleurement.

Soit au total 48.67 km de lignes.

RESULTATS

Grille 7 : Très nette anomalie magnétique qui s'étend de la ligne 5 W à la ligne 4 E. L'interprétation par ordinateur fait apparaître deux anomalies alors qu'il n'y en a probablement qu'une seule. Cela est dû au fait qu'une partie de la ligne 1 W n'a pu être lue à cause de l'étang de castor. Quoi qu'il en soit cette anomalie, du fait de sa situation et de son aspect, est de toute première importance pour la recherche de Kimberlite. De plus, il n'y a pas d'affleurement sur la zone anomalique, ce qui, dans ce cas précis, pourrait ajouter à l'intérêt de cette anomalie.

Grille 8 : Montre plusieurs zones magnétiques. L'anomalie centrale s'étend de la ligne 3 W à la ligne 3 E, soit sur 600 m. Du fait de sa configuration cette anomalie paraît intéressante bien que, à première vue, elle paraisse faire partie d'un alignement. Comme les autres anomalies ne sont qu'en partie étudiées, il est difficile d'avoir une opinion tranchée sur la question.

Grille 9 : Le niveau moyen magnétique paraît élevé sur toute la partie étudiée. De plus les meilleures anomalies se situent au nord et en partie en dehors du levé. Ne semble pas avoir d'intérêt immédiat sans travaux supplémentaires. Pas d'affleurement.

Grille 10 A : La ligne 0 a un niveau magnétique plus élevé que sur les autres lignes. Il n'est pas possible de se faire une opinion sans procéder à l'étude des lignes 1 W et 1 E et sur des lignes Est Ouest de la section 3 N à la section 4 S. Non cartographiée.

Grille 10 B : Il ne paraît pas y avoir d'anomalie magnétique tranchée sur cette grille. Peut être que des travaux à 100 m. d'intervalle pourraient améliorer son aspect. Non cartographiée.

Grille 11 A : Une zone magnétique assez élevée traverse toute la grille. Telle qu'elle, il est impossible de décider si l'anomalie est isolée ou si elle fait partie d'un alignement. C'est un travail d'hiver et il faudrait étendre les travaux au moins de 400 m. vers l'Ouest en plus de compléter la ligne 4 W. Pas d'affleurement.

Grille 11 B : Anomalies magnétiques sur la section 2 W. Telle qu'elles, n'ont aucune signification tant qu'on n'aura pas procédé à des travaux complémentaires tous les 100 m avec extension vers l'ouest et prolongation de la ligne 4 W. Pas d'affleurement.

Grille 12 A : Anomalies magnétiques des sections 2 N à 2 S. Demandent à être complétées par des travaux intermédiaires tous les 100 m. Pas d'affleurement.

Grille 12 B : Sans intérêt sur la grille elle même. Par contre une grosse anomalie magnétique apparaît au Sud des travaux. Il serait donc souhaitable d'étendre la grille vers le Sud, l'Est et l'Ouest. Pas d'affleurement.

CONCLUSIONS

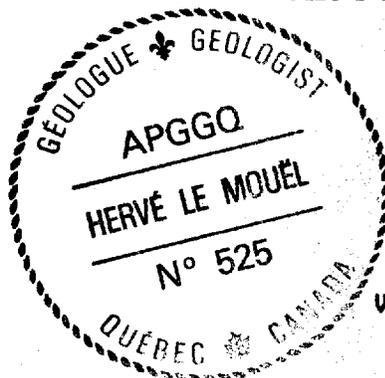
L'anomalie de la grille 7 constitue indubitablement une cible de forage de premier choix.

Les anomalies sur les grilles 8 et 11 A pourraient être forées telle qu'elles si le forage de la grille 7 rencontre de la Kimberlite. Autrement il faudra envisager des travaux complémentaires pour mieux délimiter ces anomalies.

Les anomalies sur les grilles 9, 10 A, 10 B, 11 B, 12 A et 12 B ne peuvent être interprétées sans l'ajout de recherches complémentaires à l'Est, l'Ouest et au Sud des grilles existantes. Comme ces travaux vont s'étendre sur des lacs et des rivières ils ne pourront être exécutés qu'en hiver.

Enfin, la cartographie n'a pas apporté d'informations supplémentaires car toutes les anomalies magnétiques se situent sur des zones basses et marécageuses. Dans ces cas précis ce n'est pas nécessairement un inconvénient. Seul des forages permettront de déterminer la nature des roches qui causent ces anomalies

Fait à Val D'Or, le 4 Novembre 1994



Hervé Le Mouël
Hervé Le Mouël

GESTION LEMCO INC.

528 Avenue Centrale
Val D'Or C.P. 1667 J9P 5Y9

EXPLORECO INC.

C.P. 42

Val D'Or, Québec J9P 3L9

819/824-2919

PROJET KIMBERLITE

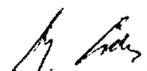
En 1969 UMEX a procédé à une étude assez poussée de la bande de roche conductrices du canton La Ribourde et plusieurs forages ont été exécutés pour expliquer les conducteurs définis en surface. Plusieurs de ces forages ont recoupé des formations ressemblant à des péridotites mais dont la texture était différente. En particulier, un échantillon, envoyé à Toronto pour analyse, contenait des xénolithes de granite et d'olivine de plusieurs centimètres de diamètre. Notre minéralogiste, d'origine Britannique m'avait fait remarquer, à l'époque, que la roche ressemblait à de la kimberlite. Un autre échantillon de carotte, trouvé dans la même région, contenait un diamant qui ressemblait en tout point à un diamant de couronne. C'est d'ailleurs ce que j'ai conclu à l'époque, bien que la pierre paraissait parfaitement intégrée dans la roche sans rayure d'aucune sorte. Et cela m'avait fortement intrigué. Aujourd'hui, je suis presque certain que la pierre faisait partie de la roche pour plusieurs raisons.

1. Comme je l'ai dit plus haut, la pierre n'avait pas rayé la carotte et paraissait faire partie de la roche.

2. Il est très rare que des diamants se détachent des couronnes. De plus celui ci paraissait un peu plus gros que la normale.

3. Même si un diamant s'était détaché de la couronne, il aurait dû tomber au fond du sondage. Il n'y avait aucune chance pour qu'il se retrouve au milieu d'une carotte sans rayer celle ci et comme par hasard au milieu d'une formation qui ressemblait à de la péridotite.

Val D'Or le 25 Mars 1994



René Coda

Certificat

La présente certifie que :

Je réside à Val D'Or, Province de Québec, depuis 1983.

J'exerce la profession de géologue consultant depuis 1986.

Mon bureau est situé au 528 Avenue Centrale à Val D'Or.

J'ai gradué de l'Université d'Ottawa (B. Sc., 1979)

Je travaille en Abitibi et dans les Territoires du Nouveau Québec depuis 1978.

Je suis membre de l'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie et de l'Association professionnelle des géologues et géophysiciens du Québec.

Les informations et conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur mon expérience passée dans cette région et sur des discussion avec des prospecteurs ayant travaillé dans cette région dans les années 1969 et 1970.

Je n'ai pas reçu ou espère recevoir directement ou indirectement un intérêt direct ou indirect dans ce projet.

Le 4 Novembre 1994



Hervé Le Mouél, géologue B. Sc.

Certificat

GESTION LEMCO INC.

22 DEC. 1994

Bureau Régional Val-d'Or

EXPLORECO INC.

C.P. 42
Val D'Or, Québec J9P 3L9
819/824-2919

MER-SYSTEME
DE GESTION DES TERRES
QUEBEC

95 JAN -5 13:10

Val D'Or le 21 Décembre 1994

DECLARATION DE LEVES

LISTE DES CLAIMS

Grille 7 : 5077042 - 5077043 - 5077044 - 5077045 - 5077046 - 5077047
5077048 - 5077049 - 5077050

Grille 8 : 5077069 - 5077070 - 5077071 - 5077072 - 5077073 - 5077074
5077075 - 5077076 - 5077077

Grille 9 : 5077057 - 5077058 - 5077059 - 5077060 - 5077061 - 5077062

Grille 10 A : 5077801 - 5077802 - 5077803 - 5077804 - 5077805 - 5077806
5077807 - 5077808 - 5077809

Grille 10 B : 5077168 - 5077169 - 5077170 - 5077171 - 5077172 - 5077173
5077174 - 5077175 - 5077176 - 5077177 - 5077178 - 5077179
5077180 - 5077181 - 5077182 - 5077183

Grille 11 A : 5077149 - 5077150 - 5077152 - 5077153 - 5077154

Grille 11 B : 5077161 - 5077162 - 5077163 - 5077165 - 5077166 - 5077167

Grille 12 A : 5077771 - 5077772 - 5077773 - 5077774 - 5077775 - 5077776
5077777 - 5077816 - 5077820

Grille 12 B : 5077810 - 5077811 - 5077814 - 5077815

94356026